

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-Costa-Rica-met-sur-pied-une-police-frontaliere>

Le Costa Rica met sur pied une police frontalière

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : mardi 18 janvier 2011

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Mardi dernier, la présidente du Costa Rica, Laura Chinchilla, a annoncé la création d'une police frontalière dans un contexte marqué par les tensions limitrophes avec le Nicaragua.

Le ministre de la Sécurité du Costa Rica, José María Tijerino, a affirmé récemment que des pêcheurs qui se trouvaient dans la zone faisant l'objet du litige ont été victimes de harcèlement de la part d'embarcations nicaraguayennes. À ce jour, le ministre n'a pas précisé l'ampleur que prendrait le nouveau corps policier, mais il a assuré que les effectifs seraient assez importants pour accomplir les objectifs visés par la mesure et pour créer l'effet dissuasif nécessaire afin d'éviter de nouvelles confrontations sur le territoire costaricain. Selon le ministre Tijerino, une telle police frontalière servirait à assurer la défense territoriale dans la zone limitrophe avec le Nicaragua et à avancer dans la lutte contre le narcotrafic.

Dans un même ordre d'idées, le gouvernement costaricain a présenté cette semaine, devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye, une demande pour que soient retirées les troupes nicaraguayennes de son territoire. La CIJ avait été saisie de ce litige le 18 novembre dernier par le Costa Rica. Au cours d'une audience tenue mardi, ce pays a prévenu que l'occupation militaire d'une partie de son territoire par le Nicaragua risquait de provoquer une aggravation sérieuse du conflit limitrophe. Le Costa Rica souhaite que la Cour ordonne le retrait immédiat des troupes nicaraguayennes qui occupent illégalement trois kilomètres carrés de son territoire.

La présidente Laura Chinchilla s'est déclarée satisfaite du début du processus de négociation devant la CIJ et a ajouté qu'elle espérait que des mesures de précaution seraient mises de l'avant par ce Tribunal international. Trois journées d'audience sont prévues à cette fin cette semaine.

[CEI](#). San José de Costa Rica, le 12 janvier 2011